

DIAGNOSTIC DE BRANCHE

ÉVALUATION DE L'ACCORD DE BRANCHE DU 20 MAI 2021 RELATIF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Le dernier accord de branche relatif à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés a été signé le 20 mai 2021 et mentionne une liste d'indicateurs à suivre.

Indicateurs issus du rapport de branche

Les données présentées dans ce diagnostic sont issues des rapports de branche sur les données 2019 à 2021, ou extraites des données collectées pour la réalisation de ces rapports. Pour davantage de précision sur la méthodologie, il convient de consulter les rapports de branche.

■ Emploi de travailleurs handicapés dans les SPSTI de 20 salariés et plus

	2019	2020	2021
% de Services ayant recruté au moins 1 travailleur handicapé*			38,5%
% de travailleurs handicapés dans les effectifs (ETP)	6,4%	6,6%	7,1%
% de Services ayant eu recours au secteur adapté ou protégé*			19,3%
% de Services n'ayant pas à verser de contribution à l'AGEFIPH	85,5%	82,2%	80,7%

* Questions posées uniquement en 2021

■ Suivi des autres indicateurs de l'accord du 20 mai 2021

	2019	2020	2021
% de SPSTI disposant du DUERP*			96%
% de SPSTI ayant désigné un salarié référent	21%	23%	63%
% de SPSTI ayant mis en place un parcours d'intégration	5%	6%	7%
% de SPSTI ayant mis en place un dispositif de suivi individualisé	9%	9%	11%
Nombre de personnes des SPSTI ayant suivi un module de formation professionnelle portant sur l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (sur 3 ans glissants)	318	378	576
Nombre d'actions menées au niveau des SPSTI mobilisant les réseaux institutionnels (Cap Emploi, Agefiph, cellules de prévention de la désinsertion professionnelle de la Carsat, ETC), chaque année	309	245	191

* Question posée uniquement en 2021, précédent accord du 21 juin 2017

■ Indicateurs de l'accord de branche du 20 mai 2021, selon la taille des SPSTI en 2021

	Tous SPSTI	SPSTI de 100 salariés ou plus*	SPSTI de 200 salariés ou plus*
% de SPSTI disposant du DUERP*	96%	94%	94%
% de SPSTI ayant désigné un salarié référent	63%	71%	89%
% de SPSTI ayant mis en place un parcours d'intégration	7%	12%	22%
% de SPSTI ayant mis en place un dispositif de suivi individualisé	11%	17%	22%
Nombre de personnes des SPSTI ayant suivi un module de formation professionnelle portant sur l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (sur 3 ans glissants)	576	203	84
Nombre d'actions menées au niveau des SPSTI mobilisant les réseaux institutionnels (Cap Emploi, Agefiph, cellules de prévention de la désinsertion professionnelle de la Carsat, ETC), chaque année	191	46	76

* Personnes physiques

Autres indicateurs

Le nombre de visiteurs sur l'espace internet dédié,
le nombre d'évènements nationaux, régionaux ou locaux initiés par Présanse sur le sujet des
travailleurs handicapés.